

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA***Département de la Haute-Corse***Extrait du Procès-Verbal
Des délibérations du 20 décembre 2023
DEL-2023-88**Nombre :

- * de conseillers en exercice : 68
- * de Présents : 12
- * de Représentés : 0
- * de Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Absentions : 0

Etaient présents : M. André AGOSTINI, M. Jean-Charles ANGELINI, M. Yannick CASTELLI, M. Paul-Jean EMANUELLI, M. Marcel FERRARI, M. Charles GIACOMI, M. Paul-Louis GIANNECCHINI, M. Etienne GIUDICELLI, M. Pierre ORSINI, Mme. Stella PIERI, M. Antoine POLI, M. Félix TAMBINI.

Absents : Mme Emilie ALBERTINI, M. Dominique ALBERTINI, M. Jean-Claude ALBERTINI, M. Jean-Philippe ALESSANDRI, Mme Nathalie ANGELINI, Mme Michèle AN TOMARCHI, M. Paul BATTESTI, M. François BERNARDI, M. Grégory BIAGGI, M. Pascal BIAGGI, M. Benoît BRUZI, Mme Françoise CAMPANA, M. Jean-Joseph CANTELLI, M. Gérard CASANOVA, Mme Marie-Angele DESIDERI, Mme Claudine DEYBER, M. Dominique FABRE, M. Balthazar FEDERICI, Mme Marie-Jeanne FEDI, M. Marc Marie FILIPPI, M. Toussaint FILIPPINI, M. Jean-Marc FRANCESCHI, M. Jean-Etienne FRISONI, M. Alexandre GAMBOTTI, Mme GANDOIN Sylviane, M. René GATTACCECA, M. Vital GERONIMI, Mme Alix GIOVANNONI, M. Pierre-Paul HERNANDEZ, Mme Marguerite HOUTOULOU, M. Paul INNOCENZI, M. Roland LAURELLI, M. Sébastien LAURELLI, Mme Laurence LEONI MAZIERE, Mme Maryline LEPORATI, Mme Christiane MARIOTTI, M. Jean-François MATTEI, M. Joseph MATTEI, M. Dominique MITRIDATI, M. Enzo OTTOLENGHI, M. Lionel PASQUALINI, M. Joseph PASTINI, M. Xavier PIACENTINI, M. Toussaint PIERI, M. Etienne RAFFALLI, M. Antoine François RODOLPHI, Mme Marie-Odile ROSSI, M. Pascal SARTI, Mme Marie-Christine SCOGNAMIGLIO, M. Pierre-Angé SENCY, M. Michel SORBARA, Mme. Patricia SOULLARD, M. Pierre Jean STEFANI, M. Ange STRAFORELLI, M. Jean-Sauveur VALLESI, M. Fernand VINCENTELLI.

OBJET: Budget Assainissement M49 GD: Decision Modificative N°2.

NOTA - Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 21 décembre 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 décembre 2023. L'an deux mille trois le vingt décembre à quatorze heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Fêtes de San Gavino d'Ampugnani, sous la présidence de Antoine POLI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire pris au sein du Conseil, M. André AGOSTINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA**

Département de la Haute-Corse

Le Président a rappelé à l'Assemblée délibérante, en vertu des disposition de article L.2121-17 du CGCT, que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisque qu'elle faisait suite à une précédente séance de l'Assemblée régulièrement convoquée le 06 décembre 2023 pour un Conseil communautaire en date du 12 décembre 2023, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 12 décembre 2023 pour un Conseil communautaire en date du 20 décembre 2023.

Le Président informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre du budget assainissement M49 GD de l'exercice 2023 adopté le 14 avril 2023, afin d'assurer la bonne exécution budgétaire de la fin de l'année, il convient de prendre la décision modificative comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant		Recettes de fonctionnement
Chap 014-Art 706129	+ 406,00 €		
Chap 67-Art 673	- 406,00 €		
Total :	0,00 €		
Dépenses d'investissement	Montant		Recettes d'investissement
Chap 23-Art 2315	+ 7 810,00 €	+7 810,00 €	Chap 23-Art 2315
Total :	+ 7 810,00 €	+ 7 810,00 €	

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré**

DECIDE

- D'approuver la décision modificative N°2 susvisée.

Fait et délibéré à Vescovato les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,

Antoine POLI

